

DEVENIR PARTENAIRE DES FRANÇAIS VOLANTS

CLUB
DE HOCKEY
SUR GLACE
DE PARIS



DEVENIR PARTENAIRE DES FRANÇAIS VOLANTS,
C'EST PARTICIPER AU DÉVELOPPEMENT
DU CLUB MYTHIQUE DE HOCKEY PARISIEN.

LE CLUB DES FRANÇAIS VOLANTS DE PARIS

Le club des Français Volants a été fondé en 1933. C'est le premier club de hockey sur glace parisien avec plus de 350 licenciés, dont une école de glace à partir de 3 ans, une à deux équipes par catégorie mineure, trois équipes adultes en loisirs ainsi qu'une équipe professionnelle en division 2.

En 2022 le Club des Français Volants décroche le titre de champion de France dans la catégorie U20 Excellence.

La patinoire où se déroulent les entraînements se situe au cœur de Paris, dans l'Accor Arena de Bercy.



UN CLUB HISTORIQUE ET MYTHIQUE

Le club profite d'une très grande visibilité nationale et d'une renommée historique dans le monde du hockey. "En 1983, le club évolue au plus haut niveau national, l'équipe bénéficie d'une couverture télévisuelle et est portée par un soutien populaire. On enregistre alors une moyenne de 5000 spectateurs par match. Le club est 3 fois champion de France et 6 fois vice-champion de France. Plusieurs de ses joueurs évoluent simultanément en équipe de France.

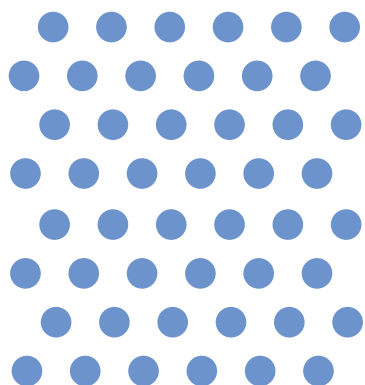
LES FRANÇAIS VOLANTS EN CHIFFRE

1^{er}

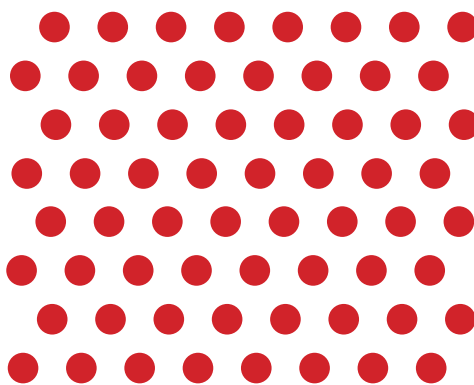
Club parisien



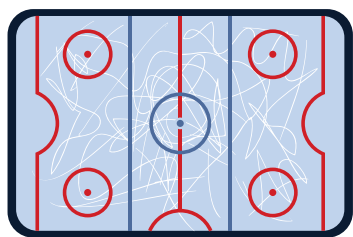
Champions de France U20 Excellence
en 2022



Plus de 350 licenciés



Plus de 3000 patineurs par semaine
sur la patinoire du club



150 matchs par an
50% en Ile de France et en région
10% à l'international

D2

Une équipe
en division 2

3x

champions
de France

6x

vice-champions
de France

NOTRE PROJET

Rendre le hockey sur glace, un sport d'équipe, de performance, de plaisir et d'émotion, accessible à tous.
Faire vivre à nos jeunes hockeyeurs des matchs et des rencontres nationales et internationales.



MAINTENIR UN NIVEAU DE FORMATION ÉLITE

Notre club se donne pour objectif de maintenir une formation moderne et conforme à ce qui se pratique de mieux sur la scène internationale.

Votre partenariat permettra d'assurer une formation continue à nos entraîneurs et de continuer à bénéficier des conseils et de l'appui de formateurs internationaux.

FAIRE DU HOCKEY UN SPORT DE PLAISIR ET DE PERFORMANCE

Accompagner nos joueurs dans leur envie de progresser dans la pratique de leur sport et d'aller à la rencontre d'autres clubs français et internationaux reste un engagement majeur du club.

Votre soutien contribuera au renouvellement du matériel d'entraînement, à l'équipement des joueurs ainsi qu'aux frais logistiques des tournois et des déplacements.

A titre d'exemple, l'équipement d'un gardien s'élève entre 1500 et 3000 €. Le déplacement d'une équipe en région représente un coût d'environ 1500 € et le déplacement à l'international un coût approximatif de 5000€.

RENDRE LE HOCKEY ACCESSIBLE À TOUS

Le club des Français Volants offre une formation de hockey sur glace à partir de 3 ans et encourage la pratique du hockey pour les filles. Notre partenariat nous permettra de mieux cibler notre communication et d'investir dans du matériel d'entraînement et dans des équipements plus adaptés.

DEVENIR PARTENAIRE OU MÉCÈNE DES FRANÇAIS VOLANTS

- C'est participer au développement continu de la mythique équipe de hockey de Paris et s'inscrire dans l'histoire du club.
- C'est permettre aux jeunes du club de vivre leur passion et de progresser pour représenter les couleurs de la France, de notre club et de nos partenaires, sur tout le territoire français mais aussi dans en Europe, au Canada et aux États-Unis.
- C'est offrir une chance aux plus jeunes et à tous de s'initier au hockey sur glace et de faire partie de l'équipe des Français Volants.
- C'est faire rayonner votre entreprise grâce à l'élan médiatique des Français Volants.

Le club des Français Volants est le seul club de hockey sur glace parisien et il bénéficie du soutien de la mairie de Paris.

SOUTENEZ-NOUS

JE SUIS UNE ENTREPRISE, JE DONNE POUR SOUTENIR UN PROGRAMME

- Soutenez le projet sportif des Français Volants / 30.000 €
- Soutenez le hockey inclusif, participez au renouvellement des équipements des joueurs / 15.000 €
- Soutenez le projet de renouvellement du matériel d'entraînement / 12.000 €
- Soutenez une catégorie, permettez à nos jeunes d'aller à la rencontre des meilleurs clubs et équipes internationales / 5000 €
- Soutenez et encouragez la mixité au sein des Français Volants / 2500 €

JE SUIS UN PARTICULIER, JE DONNE POUR SOUTENIR UN PROGRAMME

- Soutenez le projet sportif des Français Volants / Montant libre.
- Soutenez une catégorie de nos jeunes joueurs, devenez leur parrain / 3000 €
- Soutenez le hockey inclusif, offrez l'équipement à un joueur / 1000 €
- Soutenez l'autonomie du club, participez au renouvellement du matériel d'affûtage des patins / 500 €



AVANTAGES ET CONTRE-PARTIES

Le mécénat et le parrainage sont les deux types de partenariats qu'il est possible de mettre en place pour nous soutenir. Devenir mécène ou partenaire des Français Volants vous donne droit à de nombreux avantages.

Le mécénat se définit comme un soutien matériel ou financier apporté à une personne morale pour l'exercice d'activités présentant un intérêt général, sans contrepartie directe de la part du bénéficiaire. Un acte de mécénat prend la forme d'une convention signée entre les parties et n'est pas soumis à la TVA.

Le parrainage se définit quant à lui comme un soutien matériel apporté en vue d'en retirer un bénéfice direct : les opérations de parrainage sont des opérations commerciales, soumises à la TVA, destinées à promouvoir l'image du partenaire. Elles donnent lieu à la signature d'une convention de parrainage.

DÉDUCTION FISCALE

En tant qu'entreprise mécène

- Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt égale à 60 % du montant du don effectué sous forme financière.
- Vous bénéficiez de contreparties dans la limite de 25 % de la valeur de votre don. Les contreparties sont définies avec vous en fonction de vos besoins, afin de faire de votre opération de mécénat une expérience unique.

Le système de parrainage ne donne pas accès à des avantages fiscaux

En tant que particulier

- Vous bénéficiez d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant du don effectué prise dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

LES CONTRE-PARTIES

Les contreparties se composent d'avantages divers, définis avec vous en fonction de vos besoins, pour une valeur atteignant 25 % du don dans le cas du mécénat.

Une visibilité exceptionnelle

Devenir partenaire des Français Volants vous permet d'être associé à la vie du premier club de hockey de glace francilien et de profiter d'une visibilité avantageuse et pérenne à travers nos nombreux outils de communication :

- Votre nom ou le logo de votre société sur les supports de communication de nos projets (campagnes d'affichage, dépliants, scénographie d'exposition, etc.)
- Votre nom ou le logo de votre société sur nos supports de communication institutionnels (la plaquette, le rapport d'activité annuel, le site Internet, etc.)

Des accès privilégiés

Votre implication auprès des Français Volants vous donne droit à des invitations exclusives :

- Des invitations aux rencontres amicales régulières
- Des invitations VIP pour assister aux rencontres de nos joueurs U20 Excellence et professionnels
- Des rencontres privilégiées avec nos coaches et joueurs D2
- Une réservation de sièges VIP lors des matchs D2 ou des galas du club

CONTACT

Français Volants de Paris | Section Hockey

8 Boulevard de Bercy | 75012 Paris

Site web : hockey.francais-volants.org

Mail : contact.hockey@francais-volants.org

NOUS SUIVRE

